



COMPÉTENCES GLOBALES DES RANGERS

Un résumé concis des compétences, des connaissances et des qualités personnelles nécessaires à un ranger compétent et professionnel.



Soutenu par
URSA
UNIVERSAL RANGER SUPPORT ALLIANCE

Compilateurs :

Mike Appleton est conseiller principal en gestion des zones protégées auprès de Re:wild et vice-président chargé du développement des capacités au sein de la Commission mondiale des zones protégées de l'UICN.

Erika Stanciu est spécialiste des zones protégées à la Fondation Propark pour les zones protégées en Roumanie et vice-présidente régionale pour l'Europe de la Commission mondiale des zones protégées de l'UICN.

Copyright © : International Ranger Federation et Universal Ranger Support Alliance.

Citation suggérée : International Ranger Federation et Universal Ranger Support Alliance (2023). Compétences globales du Ranger : un résumé concis des aptitudes, des connaissances et des qualités personnelles nécessaires à un Ranger compétent et professionnel. International Ranger Federation et Universal Ranger Support Alliance.

Photo de couverture : Membres de l'équipe de gardes forestiers de Masungi-Bayog © Renz Perez / Masungi Georeserve Foundation Inc. Cette équipe fait partie des lauréats du Prix international des gardes forestiers 2022 de l'UICN et de la WCPA.

Mise en page par : Amber Lamb / Re:wild

Disponible auprès de la International Ranger Federation (IRF) et Universal Ranger Support Alliance (URSA)

L'IRF a été fondée le 31 juillet 1992 dans le parc national de Peak, au Royaume-Uni. L'IRF constitue un forum mondial permettant aux gardes forestiers du monde entier de partager leurs succès et leurs échecs dans la protection du patrimoine naturel mondial et de promouvoir l'échange d'informations et de technologies entre les pays où la gestion des zones protégées bénéficie d'un large soutien public et gouvernemental et les pays où elle est moins soutenue. 165 associations de gardes forestiers d'entités nationales, étatiques et territoriales se sont affiliées à l'IRF. www.internationalRangers.org

L'URSA

URSA est une coalition d'organisations de conservation qui soutiennent et promeuvent l'IRF pour construire un réseau de gardes forestiers bien soutenus, professionnels et compétents, qui peuvent agir efficacement en tant que gardiens du monde naturel. Nous les aidons à plaider en faveur de la création d'équipes inclusives et efficaces en première ligne de la protection de la nature, des personnes et de la planète. Notre soutien, limité dans le temps, donne la priorité à la reconnaissance, aux ressources et à la représentation des gardes forestiers dans le monde entier. www.ursa4Rangers.org



Un projet mis en œuvre avec le soutien du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) par l'intermédiaire de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

Contenu

Remerciements	4
Termes et abréviations utilisés dans le texte	5
Introduction.....	6
Vue d'ensemble	6
Objectif	6
Applicabilité	8
Le rôle du Ranger	8
Méthode de développement des compétences	10
Les compétences	12
Vue d'ensemble	12
Les groupes de compétences	13
Les catégories de compétences	14
Présentation	14
Les compétences globales des Rangers (résumé)	16
Les compétences globales de Ranger en détail	18
Utiliser les compétences.....	27
Matériel d'appui	27
Appliquer les compétences	28
Compétences, évaluation des performances et certification	28

Remerciements

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui ont contribué (sciemment ou non) à la compilation des Compétences Globales des Rangers et qui nous ont fait part de leurs réactions, commentaires et suggestions au cours de leur préparation.

Les personnes suivantes ont joué un rôle particulièrement important dans la préparation et la publication de cet ouvrage : Mónica Álvarez Malvido, Olga Biegus, Mark Booton, Mara Bulea, Carlien Roodt, Rohit Singh, James Slade, Allan Valverde, Boris Vos.

Nous remercions tout particulièrement les personnes qui ont participé aux deux consultations mondiales en ligne au cours de l'élaboration des compétences, en apportant des commentaires et des suggestions inestimables sur la première et la dernière version. Il s'agit au total de 517 contributeurs, principalement des gardes forestiers, issus de 88 pays du monde entier.

Des remerciements sont également adressés aux participants aux webinaires en ligne, qui ont contribué à l'élaboration du projet final : Dahiru Aliyu, Angel Custodio Lazo Alvarez, Mohammed Dikko Bala, Roberta Barbosa, Crispian Barlow, Felicia Bowocale, Louise de Bruin, Andrew Campbell, Allan Crema, Paula Francisco, Kevin Garrad, Rachel Godoy, Craig Hay, Benson Kanyembo, Jose Luis Leon, Florine Leuthardt, Peter Mills, Alphonse Ndambuki, Gabriel Orozco, Steve Peach, Jhon Brando Pereira Gómez, Jomary Pineda, Tim Redford, CeCe Sieffert, Marcelo Segalerba Bourdette, Shasheen Walton, Andrew Vertzmoter, Valeria van der Westhuizen, Luis Yupa.



Kyalo, Christine et Catana de l'équipe Hirola Monitoring avec Tsavo Trust

Acronymes et abréviations

Zone d'opérations	Désigne la zone physique où travaille un Ranger. Il peut s'agir d'une zone protégée ou conservée ou d'une autre zone ou sous-unité gérée.
CBD	Convention sur la diversité biologique
Zone protégée et conservée	Utilisé ici pour désigner à la fois les aires protégées (AP) et les autres mesures de conservation efficaces basées sur les aires (OECM). Peut également inclure les aires conservées par les autochtones et les communautés (ICCA) avec des équipes de gardes forestiers formelles.
Compétence/Compétence	La capacité, qui englobe les connaissances, les compétences et les attitudes d'un individu, à s'acquitter convenablement de ses tâches (Organisation internationale du travail).
Aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire (ICCA).	Écosystèmes naturels et/ou modifiés portant une valeur biodiversitaire et abritant des services écologiques considérables, volontairement conservés par les communautés autochtones et locales (sédentaires et mobiles), par le biais de lois coutumières ou d'autres moyens efficaces" (UICN).
FFN	La force de la nature.
IRF	Fédération internationale des Rangers.
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature.
Arme moins létale	« Armes dont l'utilisation ordinaire offre un risque de décès substantiellement réduit par rapport aux armes à feu conventionnelles » (Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH)).
ONG	Organisation non gouvernementale.
Autre mesure de conservation basée sur la surface efficace (OECM)	« Une zone géographiquement définie, autre qu'une zone protégée, qui est gouvernée et gérée de manière à obtenir des résultats positifs et durables à long terme pour la conservation <i>in situ</i> de la biodiversité, avec les fonctions et services écosystémiques associés et, le cas échéant, les valeurs culturelles, spirituelles, socio-économiques et autres valeurs pertinentes au niveau local » (CDB).
Zone protégée (ZP)	« Un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou d'autres moyens efficaces, pour assurer la conservation à long terme de la nature avec les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui y sont associés » (UICN).
CSE	Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN.
URSA	Alliance de soutien aux Rangers universels.
CMAP	Commission mondiale des aires protégées de l'UICN.

Introduction

Vue d'ensemble

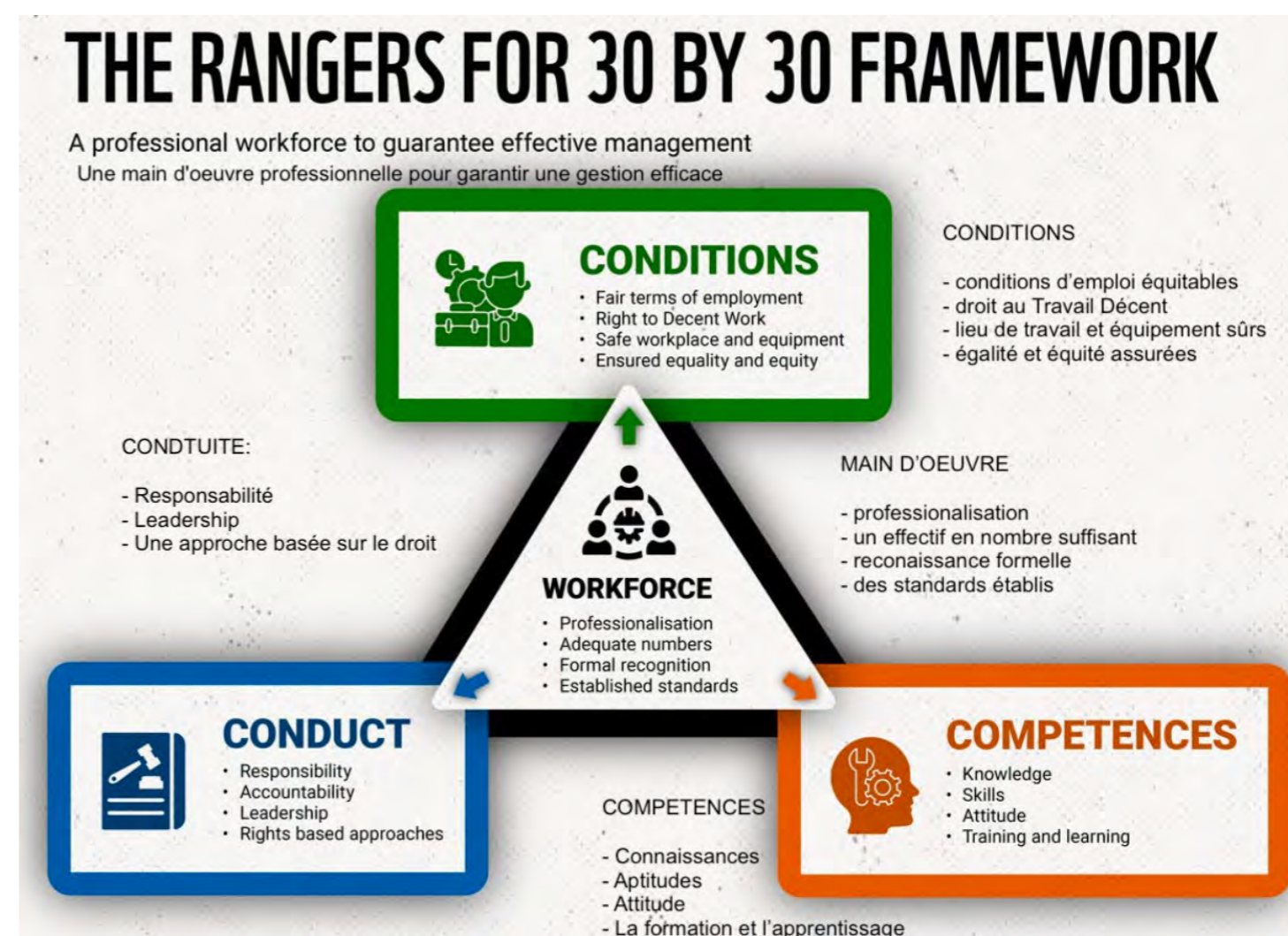
Les compétences globales des gardes forestiers documentent 23 compétences universelles nécessaires à tous les gardes forestiers, 7 compétences supplémentaires pour des rôles de spécialistes couramment requis, et 8 compétences supplémentaires requises par les gardes forestiers à des postes de direction. Elles sont conçues pour être généralement applicables à ceux qui travaillent comme gardes forestiers (ou dans des rôles équivalents) dans le monde entier, et à toute entité responsable des gardes forestiers dans les zones protégées et conservées de tous types.

Les compétences ont été identifiées par le biais d'un processus de consultation mondial, avec la contribution de 536 personnes de 88 pays, principalement des gardes forestiers, mais aussi des employeurs et des représentants d'associations de gardes forestiers, ainsi que des experts en matière sociale, communautaire et de droits de l'homme.

Objectif

En réponse au Cadre mondial pour la biodiversité adopté lors de la COP 15 de la Convention sur la diversité biologique, l'Alliance universelle de soutien aux Rangers (URSA) et la Fédération internationale des Rangers (IRF) ont publié leur "Cadre des Rangers pour 30 x 30"² afin de garantir une main-d'œuvre adéquate pour atteindre les objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité, notamment l'objectif 3. Les compétences constituent un élément clé de ce cadre (voir figure 1).

Figure 1. Les Rangers pour le cadre 30 par 30



L'IRF et l'URSA ont publié une série de normes et d'orientations pour soutenir l'adoption de tous les éléments du cadre (disponibles sur <https://ursa4Rangers.org>). Les compétences globales des gardes forestiers ont été développées pour répondre à l'élément "Compétences", en soutenant le processus de professionnalisation des gardes forestiers et en établissant un "point de référence" général pour les compétences des gardes forestiers, qui peut être clairement communiqué, compris et respecté.

Les compétences mettent à jour et étendent les "compétences essentielles universelles" pour les gardes forestiers, convenues lors du congrès de la Fédération internationale des gardes forestiers au parc national Kruger, en Afrique du Sud, en 2000.³



¹ <https://www.cbd.int/article/cop15-final-text-kunming-montreal-gbf-221222>

² <https://www.ursa4Rangers.org/ursa4Rangers-resources/>

³ https://www.internationalRangers.org/wp-content/uploads/Kruger-Resolution_2000_english.pdf

Les compétences globales des Rangers fournissent un "langage commun" pour le travail des Rangers et ont cinq objectifs spécifiques :

Communiquer de manière cohérente le large éventail de tâches et de responsabilités et le niveau de professionnalisme exigé des gardes forestiers.

Fournir une référence mondiale aux employeurs pour qu'ils élaborent des plans de personnel, des compétences spécifiques plus détaillées, des descriptions de poste et des procédures de recrutement et d'évaluation.

Encourager les donateurs et autres organisations à soutenir les gardes forestiers pour qu'ils répondent aux normes de compétence mondiales et travaillent efficacement dans les zones protégées et conservées.

Fournir une base pour la reconnaissance internationale, nationale et organisationnelle et des normes de professionnalisme pour les gardes forestiers. Orienter l'élaboration des besoins en évaluations, cours de formation et qualifications pour les Rangers.

Les principaux utilisateurs des compétences globales des Rangers seront probablement les suivants :

- **Organismes de surveillance du travail (par exemple, l'Organisation internationale du travail, l'Union européenne et les ministères nationaux du travail) :** comme base pour la reconnaissance officielle de la profession de ranger et pour l'évaluation et la planification du marché du travail.

- **Employeurs de Rangers :** soutenir la planification, la gestion et le développement des ressources humaines.

- **Organisations de gardes forestiers et autres organismes professionnels :** pour promouvoir le profil professionnel des gardes forestiers, à la fois au sein des organisations et à l'extérieur par le biais des médias et d'autres canaux de communication.

- **Bailleurs de fonds, promoteurs et gestionnaires de projets :** pour la signature et la mise en œuvre des éléments des projets et des plans relatifs aux gardes forestiers.

- **Formateurs, organismes de formation et de certification :** pour évaluer les capacités, définir les besoins de formation, établir des programmes et concevoir des activités de développement des capacités.

- **Les gardes forestiers et la communauté des gardes forestiers :** un cadre pour identifier les besoins et les opportunités de développement personnel et professionnel.

Applicabilité

L'utilisation spécifique des compétences dans un pays ou une organisation particulière peut nécessiter leur adaptation ou leur développement pour se conformer au cadre juridique pertinent et aux cadres de compétences existants. Bien qu'elles aient été développées principalement pour être applicables aux équipes de gardes forestiers "formelles" employées ou sous contrat, les compétences peuvent également être applicables aux autochtones et aux communautés. En effet, les équipes de rangers communautaires opèrent dans le cadre d'un système traditionnel de gestion de la faune et de la flore aux autochtones et aux communautés, mais peut nécessiter un processus d'interprétation et d'adaptation aux besoins et aux pratiques locales.

Relations avec d'autres cadres de compétences

Les compétences globales des gardes forestiers sont conçues pour être générales, génériques et concises, décrivant les principaux domaines de travail et de responsabilités des gardes forestiers. Elles sont conçues pour être compatibles avec d'autres cadres de compétences beaucoup plus détaillés et largement utilisés qui sont disponibles pour les praticiens des zones protégées (voir la section sur l'utilisation des compétences).

Le rôle du ranger

La portée et la complexité du travail effectué par les gardes forestiers varient à travers le monde et ne sont pas largement comprises ou appréciées. Les Rangers portent de nombreux noms dans différents pays et opèrent dans une grande variété de sites sous différents arrangements de gouvernance et de gestion. En outre, il est de plus en plus reconnu qu'en parallèle de leur travail dans des zones protégées gérées par le gouvernement, les rangers sont employés par un large éventail d'organisations, telles que les services forestiers, les autorités de gestion de l'eau et les organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que dans des zones gérées par le secteur privé. En fin, la reconnaissance croissante des zones conservées par les autochtones et les communautés révèle que de nombreux autochtones et membres des communautés locales remplissent des fonctions équivalentes à celles des gardes forestiers conventionnels⁴.

En 2021, à la suite de consultations des gardes forestiers du monde entier, la Fédération internationale des ecogardes a publié, a publié une définition générale dans le cadre de son code de conduite mondial pour les Rangers (**encadré 1**).

Encadré 1. Définition d'un ranger⁵

Les gardes forestiers jouent un rôle essentiel dans la conservation ; ils sont responsables de la sauvegarde de la nature et du patrimoine culturel et historique, et de la protection des droits et du bien-être des générations actuelles et futures. En tant que représentants de leur autorité, organisation ou communauté, ils travaillent, souvent pendant de longues périodes, dans des zones protégées et conservées et dans des paysages terrestres et marins plus vastes, qu'ils soient étatiques, régionaux, communaux, indigènes ou privés, conformément aux cadres juridiques et institutionnels. Ils doivent être dévoués et bien informés, et doivent toujours agir de manière professionnelle.

Les Rangers fournissent une combinaison de services, qui peuvent inclure :

- Protéger, conserver et restaurer les valeurs naturelles et culturelles dans les zones protégées et conservées et dans les paysages terrestres et marins plus vastes.
- Appliquer les lois pertinentes, maintenir l'intégrité de la zone, assurer la conformité et gérer les visiteurs.
- Maintenir un environnement sûr, sécurisé et équilibré pour les communautés et la faune.
- Développer et maintenir un dialogue et des relations de confiance et de respect avec les principales parties prenantes.
- Responsabiliser, collaborer, engager et soutenir les populations autochtones et les communautés locales.
- Assurer l'éducation et la sensibilisation des communautés, des visiteurs, de la jeune génération et de la société.
- Surveillance et recherche sur la faune et la flore, les habitats et les éléments d'importance culturelle et historique.
- Gérer et contrôler les risques environnementaux et fournir une assistance en cas d'urgence.

⁵ Fédération internationale des Rangers (2021). Code de conduite des Rangers. Version 1.0. Fédération internationale des Rangers, Victoria, Australie.



⁴Appleton, M. R ; Cary-Elwes, J. ; Fritze, C. ; Galliers, C. ; Long, B. ; Lawton, M., et al. (2021). Que faudra-t-il pour professionnaliser les gardes forestiers ? Parks Stewardship Forum, 37(1). <http://dx.doi.org/10.5070/P537151748>. Consulté sur <https://escholarship.org/uc/item/2vv426h3>

Méthode de développement des compétences

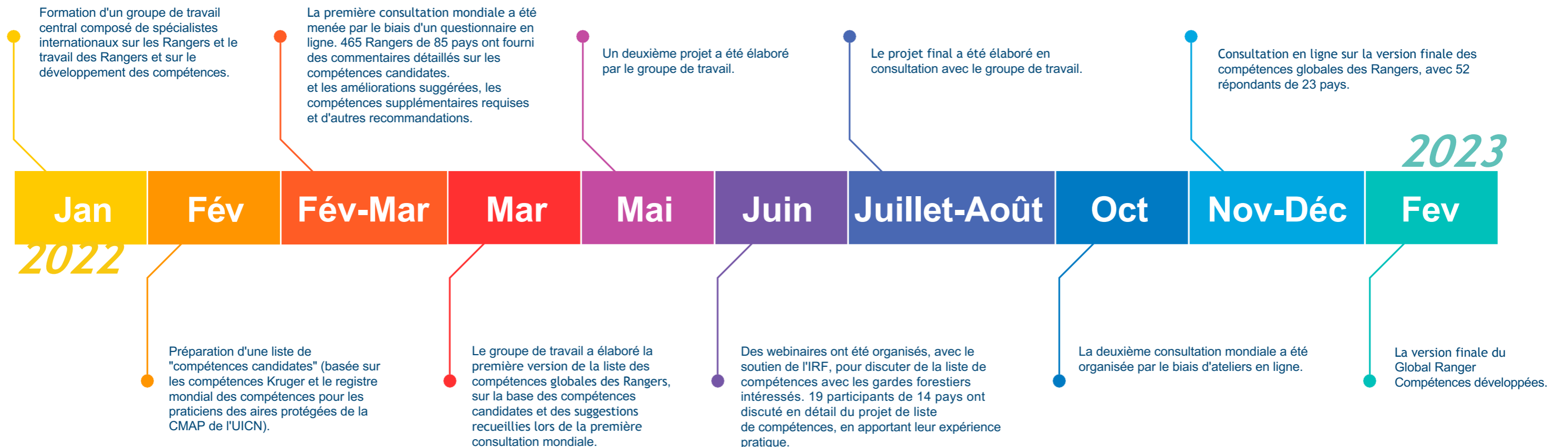
L'Alliance universelle de soutien aux Rangers (URSA ; ursa4Rangers.org) est composée de la Fédération internationale des Rangers et d'une série d'organisations mondiales, régionales et nationales qui visent à renforcer la représentation des Rangers, à défendre l'importance du secteur et à élaborer des politiques, des ressources et des normes qui permettent de constituer une main-d'œuvre de Rangers efficace, responsable et équitable.

Le plan d'action de l'URSA reconnaît la nécessité d'un résumé concis et convenu de ce qu'un ranger compétent doit être capable de faire, et inclut la tâche spécifique suivante : "Rassembler un ensemble de compétences générales universelles et spécialisées pour les gardes forestiers et pour les principaux rôles et responsabilités des gardes forestiers, qui peuvent être adaptées à l'utilisation locale".

Ces compétences ont été définies pour répondre à cette exigence dans le cadre d'un processus participatif au cours de la période 2022/2023 (voir figure 2).



Figure 2. Calendrier de développement des compétences globales des Rangers



Les compétences

Vue d'ensemble

Une compétence décrit ce qu'une personne peut ou doit faire avec une attitude positive, professionnelle et éthique, sur la base de ce qu'elle sait ou a appris. Une personne compétente possède un ensemble d'aptitudes pratiques, de connaissances et d'attitudes, accompagnées d'un ensemble des compétences non techniques, des connaissances et des attitudes liées au leadership, à la pensée critique, à la créativité, au travail avec d'autres personnes et à la motivation personnelle.

Les **compétences** garantissent la capacité à exécuter une tâche de manière fiable et cohérente ; les **connaissances** permettent de comprendre le contexte technique et théorique de la tâche ; et avec la bonne **attitude**, un individu accomplit la tâche de manière positive, professionnelle, éthique et consciencieuse.

Figure 3 - Le modèle aptitudes-connaissances-attitudes pour les compétences⁶



Compétences et comportements personnels fondamentaux *Leadership, communication, travail d'équipe, pensée critique, pensée systémique, adaptabilité*



Agent forestier principal en patrouille, Parc national de Royal Manas, Bhoutan © Simon Rawles / WWF-



Empreintes de rhinocéros dans le parc national d'Ujung Kulon, Java

Les groupes de compétences Global Ranger

Les compétences globales des gardes forestiers fournissent un cadre structuré large et générique des aptitudes, connaissances et attitudes essentielles requises par les gardes forestiers au niveau mondial, réparties en trois groupes principaux (**voir encadré 2**). Ces trois groupes ont été définis pour refléter, dans la mesure du possible, les niveaux de responsabilité et de spécialisation pertinents au niveau mondial.

Encadré 2. Groupes de compétences des Rangers

Universel

Tout ranger, où qu'il se trouve, devrait normalement posséder des aptitudes, des connaissances et une attitude associées à ces compétences, indépendamment de la situation géographique ou du type de zone protégée ou conservée.

23 compétences

Spécialisé

Compétences supplémentaires et pertinentes pour les rangers impliqués dans des zones d'activités pouvant nécessiter des connaissances et des aptitudes spécialisées qui ne sont pas typiquement nécessaire pour faire le métier de ranger.

7 compétences

Senior

Compétences supplémentaires pour les gardes forestiers qui sont :

- En position de leadership formel (responsable de la gestion globale et de la coordination des équipes et des activités des gardes forestiers) ; et / ou
- ayant d'importantes responsabilités de supervision sur le terrain (par exemple, pour des équipes de groupes de patrouille ou des stations de gardes forestiers)

8 compétences

L'ensemble des compétences spécifiques requises par un ranger individuel doit donc toujours inclure toutes les compétences universelles et peut également inclure une combinaison des compétences supérieures et spécialisées, en fonction du rôle et des responsabilités du poste. Il ne faut pas supposer que seul un ranger officiellement désigné comme senior aura besoin de compétences seniors. Par exemple, dans certaines zones protégées et conservées, les gardes forestiers doivent remplir des rôles multiples (en raison du manque de personnel), ce qui nécessite des compétences universelles, spécialisées et supérieures.

en Australie), les fonctions typiques des zones protégées et conservées incluent l'engagement des visiteurs et l'interprétation de la nature, ce qui signifie que la plupart des gardes forestiers ont besoin de compétences spécialisées pertinentes. Dans de nombreux autres pays cependant, ces compétences ne sont requises que pour les gardes forestiers ayant des responsabilités clairement définies en matière de gestion des visiteurs.

⁶ Basé sur Appleton, M.R. (2016). Un registre mondial des compétences pour les praticiens des aires protégées. Gland, Suisse : UICN



SMART Training Mts. Igit-Baco Natural Park, 2019 © James Slade / Retwild

Catégoriser le compétences

Les compétences globales des gardes forestiers sont regroupées en huit catégories (A-H) couvrant différents aspects du travail et des responsabilités des gardes forestiers. **Voir le tableau 1.**

Présentation

Le tableau "Compétences de Global Ranger : Résumé" montre les compétences classées par groupe et par catégorie sur une seule page.

La série de tableaux "Compétences globales des Rangers en détail" présente chaque compétence numérotée classée par catégorie (A-H) et, au sein de chaque catégorie, par groupe (Universel, Spécialisé, Supérieur). Ces tableaux comprennent des explications plus détaillées de chaque compétence, y compris des exemples, destinés à illustrer sa portée et à en faciliter l'interprétation et l'adaptation aux contextes locaux.

Tableau 1. Les catégories de compétences

Titre de la catégorie de compétence :	Compétences liées à :
A. Le lieu de travail, le rôle et la fonction du ranger	Connaître le lieu où travaille un ranger : ses valeurs culturelles, historiques et biologiques, les personnes qui ont des droits sur la zone et qui l'utilisent, les menaces auxquelles ce lieu est confronté et les stratégies et plans de gestion qui guident leur travail. Connaître les tâches spécifiques, les responsabilités, les droits légaux et les obligations des gardes forestiers.
B. Planification, administration et documentation	Planifier, documenter et rendre compte du travail des gardes forestiers et des équipes de gardes forestiers. Tenir des registres des activités des gardes forestiers et préparer des rapports.
C. Gérer et diriger des personnes et des activités	Diriger, superviser et gérer des Rangers individuels, des équipes de Rangers et des opérations.
D. Réalisation de travaux pratiques sur le terrain	Entreprendre des tâches de routine sur le terrain, y compris la navigation, l'utilisation d'équipements, la collecte régulière d'informations relatives aux valeurs et aux menaces et la réponse aux situations d'urgence.
E. Prévention de la criminalité, application de la loi et sécurité	Détection, identification et réponse aux activités illégales, non autorisées et nuisibles dans la zone d'opérations. Utilisation, le cas échéant, d'armes à feu et d'armes moins meurtrières.
F. Interaction avec les parties prenantes	Collaborer et communiquer avec les individus et les groupes, ainsi qu'avec les détenteurs de droits dans la zone d'opérations.
G. Visite et éducation	Travailler avec des touristes, d'autres visiteurs et des groupes éducatifs.
H. Comportement et attributs personnels	Travailler de manière professionnelle, responsable et éthique en prenant soin de soi et des autres.

Les compétences globales des Rangers (résumé)

URC

UNIVERSEL (Tous les Rangers devraient pouvoir...)

CPS

SPÉCIALISÉ

SNC

SENIOR

A. LE LIEU DE TRAVAIL, LE RÔLE ET LA FONCTION DU RANGER

URC1	Décrire et identifier les principales valeurs naturelles de la zone d'opération et les principales menaces pesant sur ces valeurs.
URC2	Décrire et identifier les groupes qui ont des droits d'accès et d'utilisation dans la zone d'opération
URC3	Décrire et identifier les principales valeurs culturelles et d'usage de la zone d'opération, ainsi que les principales menaces pesant sur ces valeurs.
URC4	Décrire les principales stratégies globales de la zone d'opération et de l'équipe de gardes forestiers pour faire face aux menaces et gérer la zone.
URC5	Démontrer une bonne connaissance du cadre juridique et du système de gouvernance s'appliquant à la zone et à ses ressources.
URC6	Énumérer et expliquer les devoirs, responsabilités, droits et obligations juridiques spécifiques qui s'appliquent aux gardes forestiers.

B. PLANIFICATION, ADMINISTRATION ET DOCUMENTATION

URC7	Rédiger des rapports de routine sur les patrouilles, les incidents et les activités professionnelles.
SNC1	Diriger et faciliter la préparation de stratégies, de plans et de procédures opérationnelles pour les activités des gardes forestiers.
SNC2	Tenir des registres centraux, écrits et/ou électroniques, des activités des gardes forestiers, des dépenses, du matériel, de l'équipement et des fournitures.
SNC3	Préparer des rapports de gestion formels/officiels précis et des documents sur les activités des gardes forestiers.

C. GÉRER ET DIRIGER DES PERSONNES ET DES ACTIVITÉS

SNC4	Gérer la mise en œuvre de projets, de plans et de programmes de travail pour les gardes forestiers.
SNC5	Superviser les équipes lors des patrouilles et autres missions.
SNC6	Former, instruire et encadrer les gardes forestiers sous supervision.
SNC7	Assurer le bien-être général, la sécurité et le bien-être des gardes forestiers et du personnel associé sur le lieu de travail.

D. RÉALISATION DE TRAVAUX PRATIQUES

URC8	Travailler, naviguer et se déplacer en toute sécurité et de manière responsable pendant les activités des gardes forestiers.
URC9	Effectuer des tâches pratiques en toute sécurité et conformément aux bonnes pratiques reconnues.
URC10	Observer et surveiller les activités humaines sur le terrain.
URC11	Observer et surveiller les espèces et les habitats sur le terrain.
URC12	Utiliser et entretenir correctement et en toute sécurité l'équipement, les installations et le matériel fournis pour le travail.
URC13	Prévenir les accidents et les situations d'urgence et y réagir correctement.

E. PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ, APPLICATION DE LA LOI ET SÉCURITÉ

URC14	Effectuer des patrouilles et d'autres opérations des gardes forestiers conformément aux plans et aux procédures.
URC15	Identifier les signes et les preuves d'activités non autorisées et de menaces pour la sécurité sur le terrain et réagir de manière appropriée.
URC16	Appliquer les procédures correctes pour sécuriser les scènes de crimes et d'activités nuisibles, et pour traiter les preuves associées.
URC17	Appliquer des procédures correctes pour les interactions avec les suspects et les auteurs d'activités illégales ou non autorisées, en veillant au respect de leurs droits.
URC18	Réagir correctement et de manière appropriée aux menaces et aux agressions physiques et verbales.
SPC1	Appliquer les procédures correctes pour gérer les scènes de crime et les activités nuisibles, et pour gérer les preuves associées.
SPC2	Prendre des mesures formelles en cas d'infraction aux lois et règlements.
SPC3	Utiliser, lorsque cela est autorisé, des armes moins létales et/ou des armes à feu pour sa sécurité personnelle et celle des autres.

F. INTERACTION AVEC LES PARTIES PRENANTES

URC19	Communiquer de manière appropriée et respectueuse avec les membres de la communauté, les détenteurs de droits et les autres parties prenantes.
SNC8	Établir, gérer et maintenir de bonnes relations entre les opérations des gardes forestiers, les communautés et les autres groupes de parties prenantes.

G. VISITES ET ÉDUCATION

SPC4	Diriger, coordonner et contrôler les activités des visiteurs.
SPC5	Exploiter les installations et les services destinés aux visiteurs.
SPC6	Préparer, diriger et organiser des activités d'interprétation, d'éducation et de sensibilisation.
SPC7	Guider les visiteurs sur les sentiers et autres activités.

H. CONDUITE ET QUALITÉS PERSONNELLES

URC20	Faire preuve d'une bonne conduite et d'une attitude positive au travail.
URC21	Faire preuve d'initiative personnelle, de prise de décision et de résolution de problèmes.
URC22	Entretenir des relations professionnelles et une bonne communication avec les autres sur le lieu de travail.
URC23	Maintenir la santé personnelle, une bonne hygiène, la forme physique et le bien-être pour soi-même et pour les collègues sur le lieu de travail.

Les compétences globales de Ranger en détail sur

A. LE LIEU DE TRAVAIL, LE RÔLE ET LA FONCTION DU RANGER

Nombre	Déclaration de compétence	Détails et exemples*
URC1	Décrire et identifier les principales valeurs naturelles de la zone d'opérations et les principales menaces pesant sur ces valeurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Les écosystèmes, habitats, espèces, caractéristiques et processus naturels typiques et importants de la région et les pressions/menaces auxquelles ils sont confrontés (par exemple : espèces envahissantes, braconnage, incendies, pollution, effets du changement climatique, etc.) - Les valeurs doivent inclure celles pour lesquelles la zone a été créée.
URC2	Décrire et identifier les groupes qui ont des droits d'accès et d'utilisation dans la zone d'opérations	<ul style="list-style-type: none"> - Les principaux groupes de détenteurs de droits comprennent les groupes et communautés autochtones résidant dans la zone ou à proximité, utilisant la zone et ayant des droits dans la zone, les propriétaires privés dans la zone et d'autres personnes ayant des droits d'utilisation ou d'accès.
URC3	Décrire et identifier les principales valeurs culturelles et d'usage de la zone d'opérations, ainsi que les principales menaces pesant sur ces valeurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Les valeurs culturelles comprennent l'histoire culturelle de la région, les connaissances, les pratiques et les traditions autochtones, les sites historiques et les sites sacrés. - Les valeurs d'usage comprennent la manière dont la zone est utilisée pour les moyens de subsistance, l'agriculture, l'extraction et l'entreprise. - Les valeurs doivent inclure celles pour lesquelles la zone a été créée.
URC4	Décrire les principales stratégies globales de la zone d'opération et de l'équipe de gardes forestiers pour faire face aux menaces et gérer la zone.	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et compréhension de la vision et des objectifs de gestion de la zone, tels qu'ils sont définis dans son plan de gestion. - Connaissance et compréhension des principes de base de la gestion et de la conservation des zones protégées et conservées, et de la manière dont ils sont appliqués aux plans de gestion et de protection de la zone.
URC5	Démontrer une bonne connaissance du cadre juridique et du système de gouvernance s'appliquant à la zone et à ses ressources.	<ul style="list-style-type: none"> - Éléments pertinents de la législation sur la protection de l'environnement, les zones protégées, la gestion des ressources naturelles (par exemple : gestion des forêts, de l'eau, du gibier) et les droits des utilisateurs, etc. - L'approche globale de la gouvernance adoptée par la région (comment les décisions sont prises, qui est impliqué).
URC6	Énumérer et expliquer les tâches spécifiques, les responsabilités, les droits légaux et les obligations s'appliquant aux rangers.	<ul style="list-style-type: none"> - Obligations, lois et réglementations, codes de conduite, etc. qui réglementent et guident le travail et le comportement des gardes forestiers dans la zone d'opération

B. PLANIFICATION, ADMINISTRATION ET DOCUMENTATION

Nombre	Déclaration de compétence	Détails et exemples*
URC7	Rédiger des rapports de routine sur les patrouilles, les incidents et les activités professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer des rapports après activité dans le format requis sur les patrouilles, les incidents, la surveillance et d'autres activités. Par exemple : carnets de terrain, fiches de rapport de patrouille, fiches d'inventaire, formulaires de surveillance, rapports d'incidents. - Les méthodes d'établissement des rapports comprennent, selon les besoins, des rapports écrits, des fiches de données remplies, des enregistrements électroniques, ainsi que des rapports verbaux clairs et précis et un retour d'information.
SNC1	Diriger et faciliter la préparation de stratégies, de plans et de procédures opérationnelles pour les activités des gardes forestiers.	<ul style="list-style-type: none"> - En fonction des responsabilités de l'équipe de gardes forestiers. Par exemple : stratégies de protection et de surveillance, stratégies d'activité et de gestion des visiteurs, plans opérationnels pour les patrouilles et autres interventions, plans de travail, procédures pour diverses activités/situations, plans d'étude et de suivi. - Assurer la consultation des gardes forestiers et une communication efficace des plans.
SNC2	Tenir des registres centraux, écrits et/ou électroniques, des gardes forestiers, les activités, les dépenses, les matériaux, les équipements et les fournitures.	<ul style="list-style-type: none"> - Documenter et classer les informations relatives à la gestion et aux opérations de l'équipe de gardes forestiers. - Par exemple : feuilles de temps, rapports d'équipe, documents administratifs, carnets de bord, budgets, inventaires, tableaux de service, bases de données.
SNC3	Préparer des formalités/rapports officiels de gestion et la documentation des activités des rangers.	<ul style="list-style-type: none"> - Par exemple : rapports officiels exigés par l'organisme de gestion, collecte et analyse périodique des données et statistiques relatives aux activités des rangers, des rapports formels sur des incidents et des problèmes spécifiques.

* à adapter en fonction du contexte local/organisationnel

C. GÉRER ET DIRIGER DES PERSONNES ET DES ACTIVITÉS

Nombre	Déclaration de compétence	Détails et exemples*
SNC4	Gérer la mise en œuvre de projets, de plans et de programmes de travail pour les gardes forestiers.	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser, superviser et contrôler les programmes de travail pour les activités des gardes forestiers et la logistique associée (par exemple, le personnel, les ressources), sur la base du projet et des plans opérationnels.
SNC5	Superviser les équipes lors des patrouilles et autres missions.	<ul style="list-style-type: none"> - Les missions peuvent comprendre des patrouilles et des activités connexes, l'entretien, la gestion des visiteurs, le guidage, la surveillance, etc. - Donner des instructions et des directives, communiquer efficacement avec l'équipe de gardes forestiers, veiller à l'accomplissement des tâches, maintenir le moral des troupes, résoudre les conflits internes, solliciter et fournir un retour d'information et évaluer les performances.
SNC6	Former, instruire et encadrer les gardes forestiers sous supervision.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins en formation, assurer la formation et l'instruction sur le lieu de travail, fournir un retour d'information et un soutien. - Organiser des formations externes.
SNC7	Assurer le bien-être général, la sécurité et le bien-être des gardes forestiers et du personnel associé sur le lieu de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Désigne les gardes forestiers et les personnes qui travaillent avec eux et/ou sous leur supervision dans l'exercice de leurs fonctions. - Garantir la santé, la sécurité et le bien-être, évaluer les risques, établir des protocoles et des procédures de signalement. Veiller à ce que les équipes de gardes forestiers respectent les règles.

* à adapter en fonction du contexte local/organisationnel

D. RÉALISATION DE TRAVAUX PRATIQUES

Nombre	Déclaration de compétence	Détails et exemples*
URC8	Travailler, naviguer et se déplacer en toute sécurité et de manière responsable pendant les activités des gardes forestiers.	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend la prise de conscience des risques et des dangers (par exemple : de l'environnement physique, du climat, de la faune, de l'état des routes, etc.) - Respect des pratiques sûres et des règles de santé et de sécurité. - Respect des bonnes pratiques environnementales (par exemple, en ce qui concerne les déchets, les incendies et les autres activités nuisibles). - La navigation comprend l'utilisation de cartes, d'un GPS et/ou d'une boussole
URC9	Effectuer des tâches pratiques en toute sécurité et conformément aux bonnes pratiques reconnues.	<ul style="list-style-type: none"> - Conformément aux tâches, aux procédures opérationnelles et aux bonnes pratiques établies. - Les tâches peuvent comprendre : la gestion des habitats, le contrôle des espèces envahissantes, la construction, l'aménagement paysager, les travaux horticoles et sylvicoles, les travaux d'entretien, le suivi, la gestion de la faune, la manipulation et le soin des animaux, les tâches aquatiques. - Utilisation correcte associée des outils, des machines et des équipements
URC10	Observer et surveiller les activités humaines sur le terrain.	<ul style="list-style-type: none"> - Observer et documenter des événements spécifiques. Effectuer des contrôles de routine conformément aux protocoles établis. - Les activités peuvent inclure les activités des visiteurs et les activités récréatives, l'utilisation autorisée du site et des ressources, ainsi que les activités non autorisées, illégales et préjudiciables.
URC11	Observer et surveiller les espèces et les habitats sur le terrain.	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance régulière et documentation du statut et de l'état de la faune et des habitats. - Observer et documenter des événements spécifiques. Effectuer des contrôles de routine conformément aux protocoles établis. - Participer à des études écologiques scientifiques et à des activités de surveillance.
URC12	Utiliser et entretenir correctement et en toute sécurité l'équipement, les installations et le matériel fournis pour le travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation, entretien et maintien corrects et sûrs des articles fournis pour le travail conformément aux exigences. - Par exemple : outils et matériaux, équipements personnels et uniformes, machines et transports, aides technologiques, infrastructures physiques.
URC13	Prévenir et réagir correctement aux accidents et les urgences.	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des mesures préventives (par exemple : observer des pratiques sécuritaires, signaler les risques, conseiller les autres). - Application correcte des premiers secours et prise en charge des blessés conformément à la pratique établie et à la législation pertinente. - Répondre comme prévu et exigé aux incendies, catastrophes naturelles, sauvetage et récupération, menaces à la sécurité.

E. PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ, APPLICATION DE LA LOI ET SÉCURITÉ

Nombre	Déclaration de compétence	Détails et exemples*
URC14	Effectuer des patrouilles et d'autres opérations des gardes forestiers conformément aux plans et aux procédures.	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des patrouilles, des inspections, des contrôles et des surveillances, etc., conformément aux procédures opérationnelles standard établies. - Contribuer à la planification et au briefing avant l'activité, ainsi qu'au débriefing après l'activité.
URC15	Identifier les signes et les preuves d'activités non autorisées et de menaces pour la sécurité sur le terrain et réagir de manière appropriée.	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître et évaluer les signes d'activités illégales/préjudiciables et les menaces. Par exemple : accès non autorisé ou utilisation des ressources, munitions non explosées, confrontations potentielles. - Apporter une réponse initiale conformément à la formation/aux procédures opérationnelles standard. Par exemple : documentation, photographie, rapport immédiat, sécurisation de la zone.
URC16	Appliquer les procédures correctes de sécurisation des scènes de crimes et d'activités préjudiciables, ainsi que le traitement des preuves correspondantes.	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation de la scène du crime ou de l'activité préjudiciable. Enregistrement initial et conservation des preuves conformément aux procédures opérationnelles standard. - Cette compétence se réfère aux actions initiales lors de la découverte d'une scène de crime. La compétence spécialisée 1 concerne la gestion globale des scènes de crime.
URC17	Appliquer les procédures correctes lors d'interactions avec les suspects et les auteurs d'activités illégales ou non autorisées, en veillant au respect de leurs droits.	<ul style="list-style-type: none"> - Traiter les suspects de manière légale, éthique et sûre, et respecter faire respecter leurs droits. - Prévenir et gérer les conflits et l'escalade des incidents. - Comprendre et appliquer l'usage proportionnel et correct de la force et être responsable de ses actes.
URC18	Réagir correctement et de manière appropriée aux menaces et aux agressions physiques et verbales.	<ul style="list-style-type: none"> - Réagir aux menaces contre soi-même et contre autrui de manière appropriée, légale et dans le respect des lignes directrices en matière de droits de l'homme et des procédures opérationnelles établies. - Appliquer des techniques de désescalade et éviter le recours à la force. - Demander de l'aide et des renforts si nécessaire. - Utilisation légale et appropriée de la force lorsque cela est nécessaire et justifié. - Utilisation responsable et professionnelle des techniques d'autodéfense et des dispositifs de défense personnelle, conformément à la loi et aux procédures opérationnelles établies.

* à adapter en fonction du contexte local/organisationnel

E. PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ, APPLICATION DE LA LOI ET SÉCURITÉ

Nombre	Déclaration de compétence	Détails et exemples*
SPC1	Appliquer les procédures correctes de gestion des scènes de crimes et d'activités préjudiciables, et de gérer les preuves qui s'y rapportent.	<ul style="list-style-type: none"> - Traiter, gérer et enquêter sur les scènes de crime et autres activités préjudiciables. Remplir la documentation requise, rassembler et sécuriser les preuves conformément aux exigences légales.
SPC2	Prendre des mesures formelles en cas d'infraction aux lois et règlements.	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer des rapports et des déclarations, gérer des preuves, fournir des témoignages, etc. en réponse à des infractions aux lois et règlements.
SPC3	Utiliser, lorsque cela est autorisé, des armes moins meurtrières et/ou des armes à feu pour sa sécurité personnelle et celle des autres.	<p>Cette compétence n'est pertinente que lorsque l'utilisation d'armes moins létales et/ou d'armes à feu est légale pour le personnel concerné et que la formation et les procédures opérationnelles requises sont en place.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manipuler, stocker et entretenir les armes moins létales, les armes à feu et les munitions conformément au cadre juridique et aux meilleures pratiques établies. - Démontrer une compréhension approfondie des règles d'engagement, des procédures opérationnelles et des implications juridiques de l'utilisation des armes. - Utiliser des armes moins létales et/ou des armes à feu conformément aux lois et aux procédures opérationnelles standard. - Respecter les protocoles requis et les exigences en matière de rapports à la suite d'incidents d'utilisation.

F. INTERACTION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Nombre	Déclaration de compétence	Détails et exemples*
URC19	Communiquer de manière appropriée et respectueuse avec les membres de la communauté, les détenteurs de droits et les autres parties prenantes.	<ul style="list-style-type: none"> - S'engager dans des interactions respectueuses et appropriées avec des individus et des groupes. - Faire preuve de compréhension et de respect à l'égard des cultures, des langues, des traditions, des valeurs et des lieux appréciés au niveau local. - Communiquer des informations de base sur les valeurs globales, les menaces, les politiques et la législation applicables à la zone. - Fournir des informations (le cas échéant) sur les activités menées par les gardes forestiers dans la région. - S'engager auprès des membres de la communauté et des bénévoles qui soutiennent le travail de la région.
SNC8	Établir, gérer et maintenir de bonnes relations entre les opérations des gardes forestiers, les communautés et les autres groupes de parties prenantes.	<ul style="list-style-type: none"> - Représenter officiellement la région, conformément à la stratégie de l'organisation. - Expliquer l'importance de la région, de ses politiques et de ses programmes aux groupes de parties prenantes. - Conduite et animation de réunions, partage d'informations, planification conjointe, résolution de problèmes, travail de relations communautaires, etc. - Négociation et gestion des conflits. - Mise en réseau pour renforcer la coopération locale (par exemple avec les prestataires de services touristiques, les entreprises locales, les propriétaires fonciers voisins, les dirigeants communautaires, etc.) - Faire participer les parties prenantes aux activités de gestion du site.

* à adapter en fonction du contexte local/organisationnel

G. VISITES ET ÉDUCATION

Nombre	Déclaration de compétence	Détails et exemples*
SPC4	Diriger, coordonner et contrôler les activités des visiteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - S'applique lorsque les gardes forestiers sont responsables de la gestion des visiteurs, de l'interprétation, de la sensibilisation et de l'éducation : - Concevoir des programmes d'activités pour les visiteurs. Par exemple : interprétation, éducation et sensibilisation, sentiers, activités guidées, gestion des visiteurs. - Assurer la mise à disposition des infrastructures, équipements et autres ressources nécessaires. - Veiller à ce que les rangers responsables soient formés et supervisés. - Superviser la mise en œuvre des programmes destinés aux visiteurs.
SPC5	Exploiter les installations et les services destinés aux visiteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter les portes d'entrée, les points de contrôle, les points d'information des visiteurs et les autres services fournis aux visiteurs.
SPC6	Préparer, diriger et organiser des activités d'interprétation, d'éducation et de sensibilisation.	<ul style="list-style-type: none"> - Conception/contribution à la conception d'activités. - Faire des présentations, donner des conférences, effectuer des visites dans les écoles et les communautés. - Utiliser les aides et le matériel pédagogiques disponibles et nécessaires.
SPC7	Guider les visiteurs sur les sentiers et autres activités.	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités peuvent inclure des randonnées, des sentiers, des excursions en bateau, l'observation de la faune et de la flore et des safaris en voiture. - S'assurer que tous les moyens de transport et autres équipements nécessaires sont disponibles et en bon état. - Démontrer une bonne connaissance de l'itinéraire, des sites, de la faune et de la flore et d'autres objets d'intérêt. - Diriger, superviser et instruire les visiteurs afin de garantir leur sécurité et le respect des réglementations. - Fournir des informations, et assurer l'interprétation de la région auprès des visiteurs. - Répondre de manière appropriée aux accidents et urgences.

H. CONDUITE ET QUALITÉS PERSONNELLES

Nombre	Déclaration de compétence	Détails et exemples*
URC20	Faire preuve de bonne conduite et d'une attitude positive au travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Agir de manière professionnelle, respectueuse, éthique, responsable, légale et sûre. - Respecter les exigences et les instructions du travail. - Faire preuve d'intégrité personnelle et professionnelle. - Faire preuve de responsabilité environnementale.
URC21	Faire preuve d'initiative personnelle, de prise de décision et de résolution de problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer (en fonction du niveau de l'emploi) les aspects du leadership individuel tels que : soutenir et motiver les autres, communiquer, faire preuve de transparence, prendre des décisions, faire preuve d'intégrité, être proactif, prendre des responsabilités personnelles et s'adapter à des situations changeantes.
URC22	Entretenir des relations professionnelles et une bonne communication avec les autres sur le lieu de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer et travailler de manière efficace, appropriée et respectueuse avec les collègues. - Faire preuve de travail d'équipe, de collaboration, de communication courtoise et de considération. - Éviter les conflits, résoudre les différends et prévenir l'escalade des conflits avec les collègues.
URC23	Maintenir la santé personnelle, une bonne hygiène, la forme physique et le bien-être pour soi-même et pour les collègues sur le lieu de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de conscience et d'attention à l'égard des besoins en matière de bien-être personnel au travail, y compris la santé mentale, en ce qui concerne soi-même et les collègues de travail.

* à adapter en fonction du contexte local/organisationnel

Utiliser les compétences

Autres cadres de compétences

Ces compétences sont génériques, conçues pour être largement applicables à presque tous les gardes forestiers, quel que soit leur lieu de travail, et pour ne pas être trop longues ni trop détaillées. D'autres cadres de référence sont disponibles et incluent des compétences beaucoup plus détaillées et spécifiques qui peuvent être pertinentes pour les gardes forestiers. Ils doivent être consultés lors de l'élaboration de descriptions de poste détaillées, d'évaluations des besoins et de programmes de formation (**voir encadré 3**).

Supports

Les Compétences Globales du Ranger font partie d'un ensemble de ressources en soutien à la professionnalisation des Rangers préparées ou en cours de préparation par l'Alliance Universelle de Soutien aux Rangers (URSA) et ses membres. Elles peuvent être consultées sur le site <https://www.ursa4Rangers.org/> et comprennent :

- Plan d'action URSA
- Code de conduite et lignes directrices des Rangers.
- Conseils pour établir la confiance avec les gardes forestiers et les communautés.
- Conseils sur l'emploi et les conditions de travail des gardes forestiers.
- Orienter et préserver les droits et les conditions de travail des gardes forestiers.
- Guide sur l'équité et l'égalité dans les effectifs des gardes forestiers.
- Guide sur la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes au sein du personnel des gardes forestiers.

Encadré 3. Registres de compétences détaillés

Ces registres globaux comprennent des compétences spécifiques plus détaillées, dont certaines sont pertinentes pour les Rangers. Ils sont référencés aux compétences globales des gardes forestiers dans l'annexe électronique de ce document (www.ursa4Rangers.org).

Appleton, M.R. (2016). Un registre mondial des compétences pour les praticiens des aires protégées. Gland, Suisse : UICN. <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/PATRS-002.pdf> Ces 250 compétences couvrant tous les aspects du travail dans les aires protégées ont servi de point de départ au développement des Global Ranger Competences. Un outil d'accompagnement pour l'évaluation des compétences du personnel des zones protégées est disponible à l'adresse suivante : <https://competenceregister.azurewebsites.net/>

Lotter, W.D. et al. (2016). Anti-braconnage dans et autour des zones protégées : Training guidelines for field Rangers. International Ranger Federation. <https://www.internationalRangers.org/wp-content/uploads/Anti-poaching-Training-Guidelines.pdf>

Maggs, G., Appleton, M.R., Long, B. et Young, R.P. (eds.) (2021). Un registre mondial des compétences pour les praticiens de la restauration des espèces menacées : une liste complète des compétences, des connaissances et des attributs personnels requis par les praticiens travaillant dans le domaine de la restauration des espèces menacées. Gland, Suisse : UICN. <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2021-019-En.pdf>



Peter Chadwick, photographe africain spécialiste de la

Application des compétences

Tous les gardes forestiers devraient avoir la possibilité d'acquérir et d'améliorer leurs compétences dans le cadre d'un processus d'apprentissage continu. Les employeurs, les organismes de représentation professionnelle, ainsi que les organisations de conservation et de renforcement des capacités devraient aider les gardes forestiers à accéder à des programmes de formation et d'apprentissage certifiés et de haute qualité, établir un cadre et fournir des ressources pour que les gardes forestiers acquièrent des compétences en utilisant une variété de méthodes d'apprentissage, et assurer des mises à jour régulières de la formation. Les actions suivantes sont recommandées.

Les employeurs et les services de ressources humaines :

Utiliser les compétences comme une liste de contrôle pour aider à concevoir les spécifications des postes, les termes de référence et la mise en place des équipes de gardes forestiers. Intégrer les compétences dans les cadres et systèmes officiels de gestion des ressources humaines. Utiliser les compétences comme base pour la reconnaissance officielle de la profession de ranger.

Donateurs, bailleurs de fonds et gestionnaires de projets :

Utiliser les compétences pour s'assurer que le personnel chargé de la mise en œuvre du projet dispose de l'éventail nécessaire de qualifications et d'attributs. Intégrer les compétences dans les programmes de formation et de développement des capacités. Travailler avec le gouvernement et les employeurs pour encourager la professionnalisation des gardes forestiers sur la base des compétences.

Formateurs et institutions de formation.

Utiliser les compétences comme base pour l'évaluation des besoins en formation et pour la conception, l'évaluation et la certification des cours et des programmes. Utiliser les registres de compétences énumérés dans l'encadré 3 pour définir des résultats d'apprentissage détaillés.

Rangers individuels.

Utilisez les compétences pour vérifier que vous possédez les aptitudes nécessaires à votre travail et que vous bénéficiez de la formation et du soutien dont vous avez besoin.

Compétences, performances évaluation et certification

Les compétences globales des Rangers n'incluent pas de lignes directrices pour l'évaluation des compétences individuelles, ni ne spécifient de critères de performance pour démontrer l'atteinte de différents niveaux de compétence. Cela n'est pas possible au niveau mondial. L'utilisation des Compétences globales du Ranger pour l'évaluation formelle des performances et la certification nécessitera donc une détermination locale de la manière de mesurer les compétences et de ce qui constitue un niveau de compétence acceptable.



Dîtes-nous savoir comment vous utilisez les compétences à l'adresse suivante info@ursa4Rangers.org.